



Terres de Brie

RAPPORT D'ACTIVITE GAL TERRES DE BRIE

ANNEE 2017

Assemblée Générale du 09 avril 2018

SOMMAIRE

- I- **Le GAL Terres de Brie**
 - 1. **L'association GAL Terres de Brie**
 - 2. **Les chiffres clés du territoire du GAL Terres de Brie**
 - 3. **Les instances du GAL Terres de Brie**
 - 4. **Qu'est –ce que Le LEADER ?**
 - 5. **La stratégie du GAL Terres de Brie**
 - 6. **Membres de l'Assemblée Générale du GAL Terres de Brie**
 - 7. **Membres du Comité de Programmation du GAL Terres de Brie**
 - 8. **Membres du Bureau du GAL Terres de Brie**
 - 9. **Membres du comité technique du GAL**

- II- **Mise en œuvre du GAL Terres de Brie**
 - 1. **Pour une sélection transparente des dossiers**
 - 2. **Constitution de l'équipe d'ingénierie**
 - 3. **Accompagnement des porteurs de projets potentiels**
 - 4. **Liste des actions présentées au GAL Terres de Brie en 2017**
 - 5. **Une animation qui dépasse qui dépasse le cadre du dispositif LEADER**
 - 6. **Vie de l'association**

- III- **Suivi de la maquette financière**

- IV- **Perspectives 2018**

I- Le GAL Terres de Brie

1. L'association GAL Terres de Brie

L'association Terres de Brie a été créée en sous-préfecture de Meaux le 21 décembre 2015. Le siège social est au 13 rue du Général de Gaulle à COULOMMIERS

L'association est composée de 44 adhérents répartie en 3 collèges distincts :

- Le Collège privé : 13 membres titulaires et 13 membres suppléants
- Le Collège public : 12 membres titulaires et 4 membres suppléants
- Le Collège invité : 2 membres

L'association Terres de Brie a pour objet de promouvoir le développement de l'économie rurale Nord Est Seine-et-Marne qui s'intègre dans la stratégie territoriale.

L'association constitue le lieu de concertation entre les élus et les acteurs socio-professionnels du territoire, une instance de décisions et de programmation ainsi qu'un centre de suivi des actions d'animations et de formation.

L'association constitue le Groupe d'Action Locale (GAL) chargé d'assurer la gestion, l'animation et la mise en œuvre du programme LEADER 2014 – 2020 aux fins d'atteindre les objectifs fixés dans la convention qu'elle passe avec la Région Ile-de-France et l'Agence de Services et de Paiements (ASP).

2. Les chiffres clés du territoire du GAL Terres de Brie

- Nombre de communes : 93
- Nombre de Communautés de Communes : 4
 - CC du Pays de Coulommiers : 46 064 habitants
 - CC Pays Fertois : 28 435 habitants
 - CC 2 Morin : 26 411 habitants
 - CC Pays Créçois : 35 717 habitants
- Nombre d'habitants : 136 627 habitants

L'année 2017 a été marquée par l'évolution du périmètre du GAL avec la fusion du Pays de Coulommiers et de la CC de la Brie des Moulins.

De même la fusion entre la CC Cœur de la Brie et la CC de la Brie des Morin a pour conséquence de réduire le nombre de communautés de communes au sein du GAL Terres de Brie (passage de 5 CC à 4 CC).

3. Les instances du GAL Terres de Brie

Instances	Leur rôle
L'Assemblée Générale	<ul style="list-style-type: none">- assure la bonne marche de l'association- délibère sur les rapports présentés par le comité de programmation
Le Comité de programmation	<ul style="list-style-type: none">- Met en œuvre la stratégie du GAL et fixe les priorités- Sélectionne les projets de façon transparente et non discriminatoire- Assure la programmation des projets LEADER- Évalue l'évolution du programme
Le Bureau	<ul style="list-style-type: none">- Assure le suivi régulier de la marche de l'Association- Prépare l'ordre du jour du comité de programmation et de l'assemblée générale

	- Prépare et propose au comité de programmation le budget annuel de l'association
La Cellule ingénierie	- Réceptionne et instruit les demandes des porteurs de projets - Accompagne les porteurs dans la définition et le montage financier de leurs projets - Prépare les comités de programmation - Assure le suivi du bon déroulement des dossiers
Le Comité technique	- Prépare les dossiers qui seront présentés en comité de programmation - Complète les grilles de sélection des projets

4. Qu'est –ce que Le LEADER ?

LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans une stratégie du territoire.

Le programme LEADER est porté par le Groupe d'Action Locale (GAL) « Terres de Brie », association structure porteuse du programme qui assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets mais aussi l'animation et l'évaluation du programme. Il dispose d'une enveloppe de 1 145 000 € pour mettre en œuvre sa stratégie Leader sur les 89 communes de son territoire.

L'organe décisionnel du GAL est le comité de programmation. Composé à 50% de représentants du secteur privé et à 50% de représentants du secteur public, le comité de programmation sélectionne les projets que le programme Leader viendra cofinancer.

Il est à noter que les projets sont cofinancés par du LEADER. Ainsi les crédits LEADER ne pourront être débloqués que si une contrepartie de fonds publics (subventions d'état, du conseil régional, du conseil départemental, des intercommunalités, des communes...) a été trouvée.

5. La stratégie du GAL Terres de Brie

Les projets doivent s'intégrer dans la Stratégie locale de développement du GAL Terres de Brie « **Paris aussi, à sa campagne** ».

La stratégie locale de développement imaginée par le Groupe d'Action Locale « Terres de Brie » vise ainsi à stimuler et accompagner une dynamique de projets propres à construire, en continuité avec Paris Capitale, une Brie moderne, reconnue et porteuse des valeurs d'excellence de la campagne.

Cette stratégie est déclinée en 3 axes d'intervention :

Axe 1 : Soutenir les filières agricoles prioritaires, sources de plus-value territoriale

- ⇒ renforcement de la priorité régionale « projet alimentaire territorial » à travers la modernisation de la filière lait-fromage et des productions agricoles alimentaires d'une manière générale
 - type de projet potentiellement éligible : le lait, le fromage et le brie - les pommes et le cidre - la diversification agricole

Axe 2 : Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique

- ⇒ soutenir le développement et la compétitivité des filières œuvrant sur le secteur de la transition énergétique et de l'économie verte d'une manière générale, en lien avec la priorité régionale « diversification des activités, innovation des filières »
 - le chanvre et/ou les agro matériaux - la méthanisation et/ou la transition énergétique

Axe 3 : Structurer une offre de séjours touristiques aux portes de paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination campagne

- ⇒ engage une réponse à la fois transverse, au regard des 2 précédents axes stratégiques et à la fois respectueuse de la priorité régionale « relation urbain-rural créateur de lien social »
- Type de projet potentiellement éligible : l'hébergement - l'itinérance et les mobilités douces - la restauration - un équipement culturel ou touristique- un évènement

6. Membres de l'Assemblée Générale du GAL Terres de Brie

Collège privé

<u>N° de catégorie</u>	<u>Type de catégorie</u>	<u>Nb de membres</u>	<u>noms</u>
Catégorie n°1	Etablissement publics de l'Etat et Chambres consulaires, Organismes de développement	4	Thierry BONTOUR – Nadia AYADI - Antoine HEUSELE – François MOREAU
Catégorie n°2	Entreprises	8	Nicolas BUSCONI - Dominique TERRE - Joseph D'HONDT - Carlos DEVOGELE - Rodolphe ERMEL - Pascal DESPLANQUES - Isabelle HEDIN - Philippe BOBIN
Catégorie n°3	Agriculteurs	6	Jean-Philippe HUYGHE - Romaric LEMOINE - Christine GUILLETTE - Eric GOBARD - Boris GRYSPEERDT - Michel BIBERON
Catégorie n°4	Associations, association locales d'animation et fondations,	5	Franck BARBIER - Jean-Paul BOSSEAU - Jacques DRIOT - Anne-Marie NUYTENS - André MOUILLERON
Catégorie n°5	Personnes physiques ; artisans, commerçants, professions libérales, acteurs de de l'aménagement et du développement économique ayant la compétence sur le territoire.	2	Christophe VERRET - François BOUGNOUX
	Total	25*	

*M. Droller (catégorie 5), démissionnaire pendant l'année 2017 n'a pas été remplacé. Il reste un poste à pourvoir

Collège public

<u>Communautés de communes</u>	<u>Membres</u>
CC 2 Morin	José DERVIN Jean-François DELESALLE Yves JAUNAUX Nathalie MASSON
CC Pays Fertois	Didier VUILLAUME Isabel LOURENCO Jérôme LEROY Sonia PEZZETTA
CC Pays de Coulommiers	Franck RIESTER Laurence PICARD Alain BOURCHOT Daniel NALIS
CC Pays Créçois	Franz MOLET Joël KLEMPOUZ Jean-Louis VAUDESCAL Jean-Luc CORCY

7. Membres du Comité de Programmation du GAL Terres de Brie

Collège Privé		Collège Public		Collège invité
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	
Michel BIBERON	Jean-Philippe HUYGUES	Didier VUILLAUME	Sonia PEZZETTA	Le Département de Seine-et-Marne
Philippe BOBIN	Carlos DEVOGELE	Jérôme LEROY		
Thierry BONTOUR	Romarc LEMOINE	Isabel LOURENCO		
Françoise BOUGNOUX	Jacques DRIOT	José DERVIN	Nathalie MASSON	La Région Ile-de-France
Pascal DESPLANQUES		Yves JAUNAUX		
Rodolphe ERMEL	Nicolas BUSCONI	Jean-François DELESALLE		
Eric GOBARD	Claude MARTA <i>En remplacement de François MOREAU</i>	Alain BOURCHOT	Daniel NALIS	
Boris GRYSPEERDT	Christine GUILLETTE	Franck RIESTER		
Isabelle HEDIN	Joseph D'HONDT	Laurence PICARD		
Antoine HEUSELE	Dominique TERRE	Jean-Louis VAUDESCAL	Jean-Luc CORCY	
André MOUILLERON	Jean-Paul BOSSEAU	Franz MOLET		
Anne-Marie NUYTTENS	Franck BARBIER	Joël KLEMPOUZ		
Nadia AYADI <i>En remplacement de Joël TEINTURIER</i>	Christophe VERRET			

8. Membres du Bureau du GAL Terres de Brie

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>
Président	Thierry BONTOUR
Vice-Président	Antoine HEUSELE
Vice-Président	José DERVIN
Vice-Présidente	Laurence PICARD
Vice-Président*	Joël TEINTURIER
Secrétaire	Joël KLEMPOUZ
Trésorier*	

*Un vice-Président et le trésorier n'ont pas été réélus en 2017

9. Membres du comité technique du GAL

Organisme	Nom
CCI 77	Claudie MOREAU
S&M Développement	Elisabeth GREUZAT
S&M Tourisme	Florent PIPINO
Chambre des Métiers 77	Hervé LAGRANGE
Département 77	Mathilde LE GALL
Région IDF	Lucie PACQUET
ERE	Helene Coatmelec
CC 2 Morin	Jonathan WIEDEMANN
CC du Pays Créçois	Fatiha MAHBOUB BECQUART
CC du Pays de Coulommiers	Samuel COQUIN
Coordinateur GAL Terres de Brie Et CC Pays de Coulommiers	Benjamin LEFEBVRE
Animateur GAL Terres de Brie (Tourisme)	Martin BERLEMONT
Animateur GAL Terres de Brie (Agricole) Et Chambre d'Agriculture	Coline BRAT

II- Mise en œuvre du Programme LEADER 2014 - 2020

En 2017, les actions du GAL Terres de Brie ont été les suivantes :

1. Pour une sélection transparente des dossiers

Cette année a été consacrée par la volonté du comité de programmation de mettre en place une règle d'attribution équitable ainsi qu'une sélection transparente des dossiers.

C'est pourquoi deux décisions importantes ont été prises :

- Fixer un plafond financement à 42 000 €
- Mettre en place un système d'appel à projets à raison de 2 à 4 appels à projet par an

Le GAL a maintenu l'organisation de comité de programmation pour avis d'opportunité des projets avant de transmettre les demandes de subvention à l'autorité de gestion.

2. Constitution de l'équipe d'ingénierie

L'équipe d'ingénierie s'est renforcée en 2017.

L'animatrice du volet agricole est arrivée au sein de l'équipe le 13 mars 2017. Cette arrivée apporte une plus-value indéniable au GAL Terres de Brie. Embauchée par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, l'animatrice possède une double casquette Chambre d'Agriculture/GAL Terres de Brie qui lui permet d'accompagner des porteurs de projets pour calibrer leur projet et rechercher des financements sur toutes les lignes de financements possibles.

A noter qu'au cours de cette même année l'office de tourisme de la Ferté-Gaucher a fusionné avec l'office de tourisme de Provins (Provins tourisme entre Bassée, Montois et Morin) en octobre 2017. Par convention, l'office de Tourisme a récupéré toutes les missions engagées. Le bureau de l'OT de Provins s'est réuni le 11 novembre 2017 pour accepter la reprise du dossier du GAL.

En 2017, l'équipe d'ingénierie du GAL est donc composé de :

- Une animatrice du volet agricole (0,6 ETP)
- Un animateur du volet tourisme (0,3 ETP)
- Un coordonnateur du GAL (0,5 ETP)

3. Accompagnement des porteurs de projets potentiels : Appel à projets GAL Terres de Brie

Deux appels à projets ont été menés au cours de l'année 2017.

Appel à projets numéro 1 : Avril 2017

	Axe I	Axe II	Axe III	Total
Intention de projet déposé	1	4	6	11
Passage en avis d'opportunité	1	1	3	5
Validation par le Comité de programmation pour avis d'opportunité	1	1	2	4
Dossier programmé ou en cours de programmation	1	0	2	3

Appel à projets n°2 : septembre 2017

	Axe I	Axe II	Axe III	Total
Intention de projet déposé	5	2	5	12
Passage en avis d'opportunité	5	1	4	10
Demande par le CP de retravailler le dossier		1	1	
Validation par le Comité de programmation pour avis d'opportunité	5	0	3	8
Dossier programmé ou en cours de programmation	5	0	3	8

4. Liste des actions présentées au GAL Terres de Brie en 2017

PROJETS 2016 – VALIDÉS en 2017					
Porteur de projet	intitulé du projet	description	axe	Dispositif LEADER	Autres dispositifs
GAL Terres de Brie	Coordination/gestion de l'année 2016	Coordination/gestion de l'année 2016		Oui	
OT Ferté-Gaucher	Animation Axe III	Animation Axe III	Axe III	Oui	Région : PDElc
Chambre d'Agriculture 77	Animation axe I	Animation axe I	Axe I	Oui	Chambre d'Agriculture
Chambre d'Agriculture 77	Animation axe II	Animation axe II	Axe II	Oui	Chambre d'Agriculture
GAL Terres de Brie	Coordination / gestion de l'année 2017	Coordination / gestion de l'année 2017		Oui	
Confrérie du Brie de Coulommiers	Promotion de la confrérie du Brie de Coulommiers	- Médailles spécifiques - Bannière	Axe I	Oui	Commune de Coulommiers
Comité de la Foire aux Fromages	50 ^{ème} anniversaire de la Foire de Coulommiers	- Gastronomie / Valorisation des filières alimentaires locales gastronomes - Communication / Animation - Exposition	Axe I	Oui	Réserves parlementaire CC Pays de Coulommiers
CC 2 Morin	Itinéraire de vallée du petit Morin	Création d'un itinéraire VTC en vallée du Petit Morin entre Verdelot et Saint-Cyr s/ Morin - Mise en valeur du territoire à travers des panneaux thématiques - Jalonnement directionnel cyclable - Elaboration de supports de communication	Axe III	Oui	Département CLAIR

APPEL A PROJETS N° 1 – AVRIL 2017

Porteur de projet	intitulé du projet	description	axe	Dispositif LEADER	Autres dispositifs
CC 2 Morin	Base de Canoë-Kayak	diagnostic, réhabilitation et extension de la base de canoë-Kayak	Axe III	Oui (sous réserve de validation par la Région)	Région Département
Florence Messant - agricultrice	implantation d'une nouvelle culture chanvre	investissement d'un andaineur	Axe II	Non (Problème de calendrier)	DIVAIR
Office de tourisme du Pays Fertois	Signalétique et information du tourisme Pays Fertois	bornes interactives en gare, vitrine interactive à l'OT, panneaux touristiques pour les communes	Axe III	Non (Demande de retravailler le dossier)	
Planète-Chanvre	développement et sécurisation de la filière matériaux bio-sourcés chanvre Ile de France	une machine de pressage, une machine de calibrage, l'accompagnement humain	Axe II	Non	
SCEA des Jardinets	diversification en maraîchage bio afin de produire des légumes en serre et en plein champs pour distribution des paniers	installation d'une serre et d'une surface de culture en pleine et développement de la vente de paniers	Axe I	Oui	PRIMVAIR
CC Pays de Coulommiers	Schéma directeur de liaisons douces	schéma de liaisons douces avec un réseau structurant, hiérarchisé et phasé avec les différents aménagements	Axe III	Oui	Département CID
Mme Dehosse	les Jardins de la Tuilerie (chambre d'hôtes)	construction d'un site en bois pour accueillir des ateliers et réceptions autour du miel	Axe III	Non (absence de cofinancement)	Non

Alter-Bâtir	Promotion de l'éco construction touristique	Mise en avant de solutions éco constructives à l'intention des acteurs touristiques, d'outils numériques, création d'un label "éco constructifs"	Axe II	Non	Non
Alter-Bâtir	Aide à l'obtention d'assurances en éco-construction	Accompagnement des porteurs de projet auprès des partenaires d'entreprises d'assurances concernant leur besoin d'assurances réglementaires	Axe II	Non	Non
Alter-Bâtir	Accompagnement entrepreneurial en éco-construction	Accompagnement en création d'activité d'entrepreneurs en éco-construction au sein de la coopérative	Axe II	Non	Non
Camping Etangs Fleuris	Achat d'une structure de jeux pour extérieur	acquisition d'une structure à destination des enfants : trampoline géant, tyrolienne, parcours aventure	Axe III	Non (absence de cofinancement)	Non

APPEL A PROJETS N°2 – SEPTEMBRE 2017

Porteur de projet	Intitulé du projet	Description	Axe	Dispositif LEADER	Autres dispositifs
CA Coulommiers Pays de Brie	Création d'un nouvel Office de Tourisme communautaire	Editions et Communication de l'offre : - Site web, dépliants, déploiement de webservices, vidéos, dossiers presse, traduction - Signalétique touristique multilingue d'information - Amélioration de la qualité de l'accueil avec 1ers équipements matériels et mobiliers	Axe III	Oui (sous réserve de validation par la Région)	Région : FDTR
EARL du Grand Balleau	Diversification d'une exploitation agricole	1/Culture de safran 2/Culture de rhubarbe	Axe I	Oui (sous réserve de validation par la Région)	Europe : DIVAIR/PRIMVAIR
EARL Biberon	Remise en production de verger	2 500 plants	Axe I	Oui (sous réserve de validation par la Région)	PRIMVAIR Région IDF
Entreprise individuelle "le Rucher des Mousseaux"	Développement d'une exploitation apicole	Production de miel vente au détail Construction d'une miellerie	Axe I	Oui (sous réserve de validation par la Région)	PRIMVAIR DIVAIR France Agrimer
EARL Vallée de Voulangis	Stockage de chanvre	Construction d'un bâtiment de stockage de chanvre	Axe I	Non (Demande de retravailler le dossier)	DIVAIR
Office de Tourisme intercommunautaire de Provins	Logiciel de gestion commercial et de billetterie	Acquisition d'un Logiciel de gestion commercial et de billetterie pour le site de la Ferté-Gaucher	Axe III	Oui (sous réserve de validation par la Région)	Région : FDTR

(projets 2018 – programmation 2017)					
CC Pays Créçois	création de randonnées pédestres	<ul style="list-style-type: none"> - Création de 7 nouveaux circuits de randonnées, ainsi que leurs balisages - Création d'hôtels à insectes pour les 19 communes du Pays Créçois - Création de 12 plaquettes de randonnées - Mise en place de totems explicatifs au début de chaque randonnée - Création d'une carte touristique du Pays Créçois 	Axe III	Oui (sous réserve de validation par la Région)	
CC pays de Coulommiers	Maison des Fromages de Brie - Etudes de conception	Etudes de maîtrise d'œuvre du centre d'interprétation et de dégustation (700m ²) Réalisation d'un avant-projet détaillé, APD, suite à l'étude de programmation	Axe I	Oui (sous réserve de validation par la Région)	
CFA d'Ocquerre	acquisition d'une projeteuse en béton de chanvre		Axe II	Non Taux d'aide publique maximum atteint	Département CC Pays Fertois CC Pays de Coulommiers
Société Archéologique de Touquin	création d'un musée de l'archéologie	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation d'un bâtiment municipal et création d'un musée - Ouverture d'un lieu d'accueil ouvert au public - Création d'un laboratoire de recherches archéologiques - Développement et mise en tourisme - Emploi d'un CDI médiateur culturel 	Axe III	Non Demande de retravailler le dossier	Région Réserve parlementaire Département
Daniel Kizsel	Projet viticole	Augmentation de la production	Axe I	NON (sous réserve de validation par la Région)	DIVAIR/PRIMVAIR

Porteurs de projets rencontrés, au stade d'émergence de projets :

Porteur de projet	Projet
Bernard Gimel	Viticulture
Blutel Jean Philippe	Diversification avec création atelier d'élevage
Coopérative Beton- Bazoche	Projet tritrateur de soja
Florence Messant	Achat d'un télescopique
Guichard Elodie et Xavier	Distributeur de pommes de terre
Moulins Bourgeois	Développement du moulin bio
Minet Cédric	Elevage poules pondeuses

5. Une animation qui dépasse qui dépasse le cadre du dispositif LEADER

Porteurs de projets rencontrés dans le cadre du LEADER non éligibles à l'enveloppe LEADER

Porteur de projet	Projet	Suites données
Ferme Bonfruit	Diversification en pivoine	accompagnement par Isabelle Chanclud, Chambre d'Agriculture → dossier Primvair
GAEC Reconnu des 3 maisons Surat Jean Claude	Projet photovoltaïque	accompagnement par Rémi Fortier, Chambre d'Agriculture
EARL Barbier	Achat d'un semoir en collectif	informations relatives aux dispositifs Inventif
EARL du Cheval Gris	Outils de communication / conditionnement pour vente directe	Dépôts de dossier Divair
Jardin de l'évidence	Projet installation en maraichage/arbo en permaculture	Réorientation vers le Point Accueil Installation
Collectif d'agriculteurs	Investissement collectif dans une presse à ballots de chanvre	Dépôts de dossier Divair
Ganot Fromagerie	Amélioration production pour normes sanitaires	
Fromagère D'Hondt	Développement de la fromagerie	

6. Vie de l'association

Organisation des Comités Techniques	
Le comité technique s'est réuni à 3 reprises en 2017	
<u>Date</u>	<u>Points traités en séance</u>
18 mai 2017 (Présence : 7 personnes)	Analyse du dossier de Planète Chanvre
12 juin 2017 (Présence : 9 personnes)	Analyse de 5 dossiers et rédaction des grilles de sélection avant le CP pour avis d'opportunité <ul style="list-style-type: none"> - Base de canoë kayak - SCEA des Jardinets - Mme Messant- achat d'un andaineur - Schéma local de liaisons douces - OT Pays Fertois - signalétique
12 décembre 2017 (Présence : 8 personnes)	Analyse de 11 dossiers et rédaction des grilles de sélection avant le CP pour avis d'opportunité <ul style="list-style-type: none"> - M. Kizsel - Viticulture - SAT Touquin - EARL de la Bonnerie - EARL du Grand Balleau - Maison des Fromages – Etudes de maîtrise d'œuvre - CC Pays Créçois – Randonnées pédestres - CFA D'Ocquerre – Projeteuse de béton de chanvre - OT de Provins – logiciel de billetterie - M. Vallée - Stockage de béton de Chanvre - Le rucher des Mousseaux - CC Pays de coulommiers – création d'un OT intercommunal - +1 dossier déposé mai non analysé CCI77

Organisation des Comités de Programmation	
Le comité de Programmation s'est réuni à 4 reprises en 2017	
<u>Informations</u>	<u>Points traités en séance</u>
09 janvier 2017 à 16h à Coulommiers Durée de la réunion : 2h Présence : 13 personnes <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 membres du collège privé (61%) ▪ 5 membres du collège public (50%) 	1. Evolution du Périmètre du GAL Terres de Brie. 2. Attribution de règles d'attribution du montant FEADER et de sélection transparente des dossiers. 3. Projets pour programmation : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'animation thématique pour l'axe III (tourisme) • Dossier d'animation du GAL • Dossier Itinéraire de la Vallée du Petit Morin 4. Projets pour avis d'opportunité : <ul style="list-style-type: none"> • 50^{ème} Foire aux Fromages et aux vins de Coulommiers • Confrérie du Brie de Coulommiers.
9 mai 2017 à 18h30 à Coulommiers Durée de la réunion : 2h30 Présence : 12 personnes	1. Budget 2017 de l'association 2. Point sur l'appel à projet en cours

<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 membres du collège privé (53%) ▪ 5 membres du collège public (50%) 	<p>3. Projets pour programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'animation thématique par la Chambre d'Agriculture pour les axes I et II (dossiers présentés lors des CP du 09.05 et du 23.06) ▪ Dossier Confrérie du Brie de Coulommiers (dossier présenté en avis d'opportunité lors du CP du 09.01) ▪ Dossier 50 ans de la Foire aux Fromages et aux Vins de Coulommiers (dossier présenté en avis d'opportunité lors du CP du 09.01) ▪ Dossier de coordination et de gestion du GAL 2017 <p>4. Présentation de la stratégie tourisme d'animation collective du GAL Terres de Brie</p> <p style="text-align: center;">○</p>
<p>4 juillet 2017 à 18h à Coulommiers Durée de la réunion : 3h Présence : 16 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 membres du collège privé (61%) ▪ 8 membres du collège public (66%) 	<p>1. Projets pour avis d'opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18h : projet n°1 : Axe I : Diversification en maraîchage biologique - 18h15 : projet n°2 : Axe II : Projet de culture chanvre, achat d'un andaineur - 18h00 : projet n°5 : Axe III : Projet de signalétique touristique - 18h45 : projet n°3 : Axe III : Base de canoë kayak - 19h00 : projet n°4 : Axe III : Schéma local de liaisons douces <p>2. Validation des circuits de gestion modifiés pour autorisation de signature de l'avenant</p>
<p>19 décembre 2017 à 19h à Coulommiers Durée de la réunion : 3h</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 membres du collège privé ▪ 6 membres du collège public 	<p>1. Modification du plafond de subvention LEADER</p> <p>2. Appel à projets n°2 : projets pour avis d'opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Projet n°1</u> : Axe III : Création d'un nouvel Office de Tourisme communautaire « Coulommiers, Pays de Brie » • <u>Projet n°1</u> : Axe I : Diversification d'une exploitation agricole (EARL du Grand Balleau) • <u>Projet n°2</u> : Axe I : Remise en production de verger (EARL Biberon) • <u>Projet n°3</u> : Axe I : Développement d'une exploitation apicole (Entreprise individuelle "le Rucher des Mousseaux") • <u>Projet n°4</u> : Axe II : Stockage de chanvre (EARL Vallée de Voulangis) • <u>Projet n°5</u> : Axe III : Office de Tourisme intercommunautaire de Provins - Logiciel de gestion commercial et de billetterie

Organisation des Bureaux du GAL Terres de Brie	
Le Bureau s'est réuni à 3 reprises en 2017	
Date	Points traités en séance
22 février 2017 Présence : 2 membres	Points traités en séance : <ul style="list-style-type: none"> - Points sur les dossiers. (avis d'opportunité, validation, porteur de projet potentiel) - Animation du GAL - Organisation des prochains RDV
27 avril 2017 Présence : 5 membres	Points traités en séance : <ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'Appel à projets - Budget 2017 - Stratégie du GAL - Organisation du Comité de Programmation du 09 mai - Organisation d'une séance plénière - Bureau du GAL : trésorier
27 septembre 2017 présence : 4 membres	Points traités en séance : <ul style="list-style-type: none"> - Membres du Comité de programmation : - Adhésion au GAL : - Cellule ingénierie du GAL : - Volet communication Terres de Brie - Porteurs de projet - Plafond axe I et axe II - Animation collective et communication autour l'animation collective - Evaluation du GAL - Appel à Projets : fin de l'appel à projet le vendredi 10 novembre

Assemblée Générale de l'Association	
Date	Points traités en séance
22 mars 2017 Présence : 14 membres	Assemblée Générale Extraordinaire <ul style="list-style-type: none"> - Modification des statuts de l'association Terres de Brie suite à la fusion entre la CC de la Brie des Morin et de la CC du Cœur de la Brie pour donner naissance à la CC des 2 Morin ainsi que la fusion entre la CC du Pays de Coulommiers et la CC de la Brie des Moulins pour donner naissance à la CC du Pays de Coulommiers Assemblée Générale <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités 2016 - Rapport financier 2016 - Questions diverses

A ces réunions s'ajoutent des séances plénières avec la Région Ile-de-France auxquelles l'équipe technique du GAL Terres de Brie assiste.

Séance plénière à la Région Ile-de-France	
Date	Points traités en séance
30 mars 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du dispositif « urbanisme transitoire » - Point Actualité - Echanges sur l'organisation des comités de programmation - Questions diverses et prochaines étapes
7 septembre 2017	Principes d'évaluation de la mesure leader et impacts pour les GAL : <ul style="list-style-type: none"> - Rappel des obligations du Cadre Commun de Suivi et d'Evaluation - (CCSE) et plus spécifiquement de la M19 - L'évaluation de LEADER au niveau du PDR (AG) - L'évaluation de LEADER au niveau local (GAL) - Modalités de travail individuel avec Edater - Présentation Projet PSDR AGRIGE – GAL du plateau de Saclay - (intervenant : Clément DAIX)
24 octobre 2017	1 ^{ère} partie : Retour sur l'évaluation 2 ^{ème} partie : Point d'avancement 3 ^{ème} partie : Régime d'aides d'Etat et paiement 4 ^{ème} partie : questions diverses et prochaines étapes

Réunions bilatérales Région Ile-de-France / GAL Terres de Brie	
Date	Points traités en séance
19 mars 2017	<ul style="list-style-type: none"> - séminaire d'évaluation

III- suivi de la maquette financière

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

AXE I



Terres de Brie

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projet	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								320 000,00 €	100%
50 ans Foire	09/05/2017	36 716,26 €	11 373,00 €	7 582,00 €	10 418,00 €	18 000,00 €	7 343,26 €	308 627,00 €	96%
Confrérie	09/05/2017	2 849,00 €	1 332,63 €	888,42 €	58,15 €	946,57 €	569,80 €	307 294,37 €	96%
animation CA77 (2016 - 2018)	09/05/2017	39 774,76 €	19 091,88 €	12 727,92 €	- €	12 727,92 €	7 954,96 €	288 202,49 €	90%
SCEA des Jardinets	21/02/2018	46 820,00 €	13 329,65 €	8 886,44 €	- €	8 886,44 €	24 603,91 €	274 872,84 €	86%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

AXE II



Terres de Brie

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projet	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								220 000,00 €	100%
animation CA77 (2016 - 2018)	09/05/2017	18 868,09 €	9 056,68 €	6 037,79 €	- €	6 037,79 €	3 773,62 €	210 943,32 €	96%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

AXE III



Terres de Brie

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projets	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								305 000,00 €	100%
Animation Axe III (2016 - 2018)	09/01/2017	116 517,20 €	34 955,16 €	23 303,44 €	- €	23 303,44 €	58 258,60 €	270 044,84 €	89%
IVPM	09/01/2017	34 668,79 €	16 479,63 €	10 986,42 €	268,98 €	11 255,40 €	6 933,76 €	253 565,21 €	83%
Schéma liaisons douces	21/02/2018	50 000,00 €	5 000,00 €	3 333,33 €	16 666,67 €	20 000,00 €	25 000,00 €	248 565,21 €	81%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

19.4



Terres de Brie

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projets	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								229 000,00 €	100%
coordination-gestion 2015-2016	09/01/2017	30 872,95 €	18 523,77 €	12 349,18 €	- €	- €	12 349,18 €	210 476,23 €	92%
coordination - gestion 2017	09/05/2017	34 854,66 €	20 912,80 €	13 941,86 €	- €	- €	13 941,86 €	189 563,43 €	83%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES				
INSTRUCTION REGION				
SYNTHESE				



Terres de Brie

Orientation stratégique	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER suite au CP du 09/01/2017	Enveloppe FEADER suite au CP du 09/05/2017	Enveloppe FEADER suite au CP du 21/02/2018
Soutenir les filières agricoles prioritaires, source de plus-value territoriale	320 000,00 €	320 000,00 €	288 202,49 €	274 872,84 €
Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique	220 000,00 €	220 000,00 €	210 943,32 €	210 943,32 €
Structurer une offre de séjours touristiques aux portes de Paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination Campagne	305 000,00 €	253 565,21 €	253 565,21 €	248 565,21 €
Coopération	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €
Coordination gestion du GAL	229 000,00 €	210 476,23 €	189 563,43 €	189 563,43 €
TOTAL	1 145 000,00 €	1 075 041,44 €	1 013 274,45 €	994 944,80 €

II- Perspectives 2018

- Mise en place de l'animation collective pour le volet agricole
- Mise en œuvre de l'animation collective pour le volet tourisme
- Recrutement d'un gestionnaire
- Communication ciblée pour les futurs porteurs de projets

Le Président,
Thierry Bontour